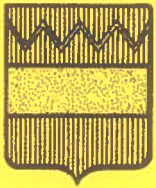


PROVINCE DE HAINAUT



Arrondissement d'Ath

COMMUNE

de

BRUGELETTE**Wallonie**

LIVRE I - URBANISME
LIVRE II - AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège de la Commune de BRUGELETTE a l'honneur de porter à la connaissance des habitants qu'une demande de permis d'urbanisme a été introduit par M. PEETERS Serge, administrateur de la société URBANITY RHIZOME, sise rue au Bois 104 à 1150 Woluwe-Saint-Pierre, ayant pour objet la construction d'une nouvelle école secondaire sur le site de l'ancienne sucrerie, place M. Sébastien, n°8 à Brugelette, bien cadastré Div1, section B n°389V.

Le projet est dérogoire au plan de secteur (partiellement en zone d'activité économique industrielle).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. du Code du Développement Territorial.

Le dossier est disponible par mail et si cela n'est techniquement pas possible, il est consultable **uniquement sur rendez-vous** auprès de Mme GASPARD Véronique, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme, (068/45.73.10) et urba-envir@brugelette.be à l'adresse suivante : Grand Place, n°2a 7940 Brugelette.

Cet avis d'enquête est affiché ce 18/01/2021.

L'enquête publique est ouverte à partir du 25/01/2021 et clôturée le 08/02/2021.

La séance de clôture aura lieu le 08/02/2021 à 16 heures à l'Administration communale : Grand Place, n°2a 7940 Brugelette.

Les personnes qui auraient des objections à formuler à propos de ce projet sont priées de les faire parvenir du 25/01/2021 au 08/02/2021 inclus :

- **soit par écrit** à l'adresse du Collège Communal, Grand Place, 2a à 7940 BRUGELETTE
- **soit par mail** à l'adresse suivante : urba-envir@brugelette.be en reprenant toutes vos coordonnées.
- **soit de se présenter** à l'effet d'y communiquer leurs observations verbales auprès de Mme GASPARD uniquement sur rendez-vous.

Brugelette, le 14 janvier 2021

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

La Directrice générale f.f.

Sandy MAENHOUT



Le Bourgmestre,

André DESMARLIERES